

**Teresa Muryn**  
Université Pédagogique  
Cracovie

# Le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel sur l'exemple de quelques verbes polonais préfixés par *na*- Une analyse contrastive polonais-français

## Abstract

This article tries to determine French equivalents of Polish verbs prefixed with *na*- . The analysis is based on the definition of aspect as a semantic category. The determination of the noun phrase accompanying verbs is crucial to define the aspectual value of the construction *na-verb + NP*.

## Keywords

Polish verbs prefixed, nominal determination, aspectual analysis, Polish/French contrastive study.

## 1. L'aspect — une catégorie sémantique

L'étude des préfixes s'oriente le plus souvent vers trois directions : leur valeur sémantique, leur valeur aspectuelle et leur rapport à la préposition équivalente. Pour chaque préfixe on cherche un invariant sémantique suffisamment généralisé pour qu'il puisse couvrir tous les cas. La question que se posent le plus souvent les linguistes est de savoir quelles sont des raisons qui déterminent la compatibilité d'une base dérivationnelle avec un préfixe. L'analyse porte donc sur le verbe, son entourage est considéré comme une unité subordonnée qui le complète et lui « obéit ».

La valeur aspectuelle du verbe préfixé est décrite à l'aide d'une méthodologie traditionnelle qui distingue entre l'aspect grammatical et la modalité d'action. Or cette méthodologie qui peut être efficace dans la description d'une langue, dans une étude contrastive a pour effet d'enfermer le chercheur dans le piège de la terminologie. L'aspect grammatical en polonais se réduit à l'opposition *dokonany* :

*niedokonany* qui se traduit en français par les termes *accompli* : *inaccompli*, mais avec un sens totalement différent — le polonais ne grammaticalise pas la valeur aspectuelle de la paire française en question. En plus, l'opposition grammaticalisée du polonais n'est valable que pour certains verbes seulement, ceux notamment qui véhiculent dans leurs sémantèmes le sens d'accomplissement. Dans les descriptions on se sert donc de l'opposition *perfectif* / *imperfectif* généralisée et, pour élucider les cas spécifiques, on exploite la notion de modalité d'action. Cette dernière est une sorte d'actualisation du perfectif / imperfectif dans un verbe donné dont il est impossible de postuler l'accomplissement. Dans ce cas, on assigne donc à une forme verbale deux fois un aspect, p.ex. *imperfectif itératif* bien que la notion d'itération implique l'imperfectivité. On aboutit alors à des définitions circulaires du genre *le verbe est imperfectif parce qu'il est imperfectivisé*. Cette description postule aussi, pour chaque base dérivationnelle, un seul aspect et répartit les verbes en deux classes aspectuelles. Pourtant les verbes peuvent véhiculer une complexité aspectuelle déjà dans leurs sémantèmes et, en plus, faire partie des structures plus larges où tous les éléments participent au calcul aspectuel.

Pour une étude aspectuelle satisfaisante, il faut donc appliquer une méthode de description qui prenne en compte toutes ces contraintes, situe l'analyse au niveau de la phrase et accepte que le verbe ne soit pas seul à véhiculer l'information aspectuelle, que ce soit aussi le cas de noms, adjectifs, prépositions, etc.

Une telle théorie a été proposée par S. Karolak. L'auteur situe sa méthode dans la tradition de Guillaume qui distingue le temps extérieur (chronologique) du verbe de son temps intérieur (aspect). Il a développé aussi la méthode combinatoire proposée par F. Antinucci et L. Gebert dans leur analyse de l'aspect.

S. Karolak propose donc de traiter l'aspect comme une catégorie sémantique, un trait inhérent du concept. Il emploie les notions de continu et de non continu pour décrire les deux concepts aspectuels de base. Ces concepts peuvent former des configurations — structures complexes, hiérarchiques, avec une dominante continue ou non continue. Chaque sémantème véhicule une valeur aspectuelle simple ou complexe. Comme il fonctionne toujours dans une structure prédicat-arguments, la représentation globale du signe aspectuel ne peut se réaliser qu'à travers la phrase entière, où tous les éléments, grammaticaux et lexicaux, servent d'exposants formels de concepts aspectuels. Les notions de continu et de non-continu utilisées permettent d'omettre le chaos terminologique de notions traditionnelles. En plus, situer l'analyse au niveau sémantique, c'est rendre l'opposition aspect grammatical vs modalité d'action inopérante. Les modes d'action ne servent qu'à décrire, dans un contexte donné, une structure désambiguisée<sup>1</sup>.

Dans l'analyse qui suit, nous allons donc appliquer la théorie sémantico-combinatoire de S. Karolak. Nous avons pourtant décidé d'abandonner les modèles

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur la théorie de S. Karolak, consulter S. Karolak (2008a, 2008b).

abstraits de configurations, étant donné qu'ils n'apportent aucune information supplémentaire à cette description.

Vu que l'objet de cet article est de démontrer le rôle de la détermination du nom dans le calcul aspectuel, bien que la valeur aspectuelle du sémantème du verbe soit prise en compte, ce dernier sera analysé, dès le départ, inséparablement avec le N1.

## 2. Les verbes à préfixes

En appliquant la méthodologie proposée à l'étude des préfixes, et en acceptant que ces derniers soient pourvus aussi d'un sens aspectuel, nous pouvons constater qu'ils imposent toujours aux sémantèmes avec lesquels ils forment une structure, une configuration précise — leur sens aspectuel domine la structure complexe. L'emploi du préfixe sera toujours impossible quand le sémantème du verbe n'acceptera pas une telle dominante. Nous essayerons de le démontrer sur la base du préfixe polonais *na-*. Nous allons nous concentrer sur le rôle de la détermination du N1 dans ces structures, élément obligatoire et responsable de leur complexité aspectuelle. Après avoir établi le modèle sémantico-syntaxique d'une configuration donnée, nous proposerons son équivalent français.

Le préfixe *na-* polonais (aussi bien que la préposition équivalente *na*<sup>2</sup>) semble imposer une configuration résultative à la structure qu'il domine. Cette configuration a plusieurs interprétations dans des contextes spécifiques et elle est apparentée à la notion d'accompli en français. Le français, comme nous venons de le mentionner, contrairement au polonais, a grammaticalisé l'opposition *accompli* / *non accompli* à l'aide de l'opposition *Verbe* vs *avoir* + *Verbe<sub>p.pas</sub>* (Guillaume, Benveniste, Kurylowicz). Le polonais, pour combler cette lacune, utilise d'autres moyens, par exemple des préfixes.

### 2.1. Les structures continues et non-continues de départ

Pour qu'on puisse parler d'un état résultant, il faut postuler un concept non-continu qui soit à l'origine de ce résultat. Toute structure continue résultative presuppose donc un tel concept dans la structure immédiatement dominée. Comme le préfixe *na-* s'emploie avec les verbes à dominante continue, le concept en question doit avoir son exposant à l'extérieur du verbe, dans la structure même ou

<sup>2</sup> T. Muryn (2010b).

dans le point de référence (maintenant de l'acte de parole, par exemple). Prenons, à titre d'exemple, les verbes *jeść* (*manger*) et *łowić ryby* (*pêcher*) qui peuvent être dotés en polonais du préfixe *na-*. Leurs sémantèmes véhiculent le concept continu. Ce sont des prédictats bivalents qui sélectionnent en position d'argument des classes sémantiquement bien cernées. Pourtant, du point de vue aspectuel, dans la classe de nourritures sélectionnée par *jeść* (*manger*), il y a des sémantèmes continus et non-continus (substances, p.ex. *soupe*, *viande*, *salade* et objets discrets, p.ex. *pomme*, *gâteau*), tandis que *łowić ryby* (*pêcher*) ne sélectionne que des concepts non-continus. Comme ces noms véhiculent donc une information aspectuelle, il faut prendre cette information en compte dans le calcul aspectuel. À titre d'exemple, nous allons analyser le verbe *manger* suivi d'un concept continu et le verbe *pêcher* suivi d'un concept discontinu. Dans notre calcul aspectuel, la construction *verbe + nom* fonctionnera comme un tout indissociable à valeur prédictive.

Nous réservons notre analyse au contexte spécifique<sup>3</sup> marqué par des présuppositions existentielles qui s'expriment parfois formellement. Tel est le cas de l'article partitif en français qui prévoit pour une substance (ou une série d'objets discrets) des limites imposées par le temps. Dès le départ les deux verbes apparaissent dans deux séquences aspectuellement différentes :

- (1) *manger de la salade / viande ; pêcher des poissons* ;
- (2) *manger (ta + cette + la ... de l'assiette) salade / viande + (un morceau + 100 grammes) de viande / salade ; pêcher (le + ce + ton + un + trois) poisson(s)*.

La première séquence a codé l'information que dans ce type de contexte une borne doit être imposée à la substance : l'article partitif véhicule la notion de portion, mais la borne en question est seulement prévue par le contexte existentiel et non pas explicitée. Dans les termes d'analyse aspectuelle, il s'agit d'une borne virtuelle. Dans la deuxième séquence, la borne est réelle, imposée par le caractère discret de l'objet, par ses dimensions ; la seule différence annoncée en position de N1 concerne l'opposition défini / indéfini.

La première opposition aspectuelle est donc impliquée par la nature de SN1. Le premier, grâce à son caractère ouvert favorise une lecture continue, le second, au contraire, implique une lecture non continue :

- (3) *Pierre mange de la salade, mais le plat est mal assaisonné.*
- (4) *Pierre pêche des poissons, mais pour l'instant sans résultat.*
- (5) *Pierre a mangé la viande, mais le plat était mal assaisonné.*
- (6) *Pierre a pêché un poisson, mais un très grand.*

<sup>3</sup> Opposé au générique.

Dans les phrases (3) et (4), le tout a le caractère continu télique d'une action qui s'oriente vers un terme, mais celui-ci n'étant pas explicité, il n'active pas la borne. Dans les phrases (5) et (6) l'action a abouti à son terme<sup>4</sup>.

## 2.2. Deux types de structures : limitative vs conclusive et...

La première structure, à SN continu, peut aussi apparaître avec une dominante non continue explicitée par le grammème de passé composé :

- (7) *Pierre a mangé de la viande mais, comme le plat était mal assaisonné, il a abandonné.*
- (8) *Pierre a péché des poissons mais déçu par le résultat, il a abandonné.*

La lecture aspectuelle de base<sup>5</sup> d'une telle configuration est limitative et c'est justement à cause du caractère non explicitement borné de l'objet.

La configuration limitative caractérise une action qui a été interrompue après un laps de temps sans aboutir pourtant à sa fin. Le concept dominant dans cette structure est, selon S. Karolak, celui de CESSER.

Que la borne imposée dans la construction limitative soit extérieure, temporelle, peut être prouvé par le test de compatibilité de la structure avec les adverbiaux *pendant X temps* vs *en X temps*. La structure à l'objet continu est compatible avec *pendant X temps* :

- (9) *Pierre a mangé de la salade pendant un moment, mais, comme le plat était mal assaisonné, il a abandonné.*
- (10) *Pierre a péché des poissons pendant une heure, mais vu le résultat, il a abandonné.*

En revanche, la structure à l'objet non-continu favorise le spécifieur *en X temps* :

- (11) *Pierre a mangé la salade en 5 minutes, mais le plat était mal assaisonné.*
- (12) *Pierre a péché ces poissons en une heure.*

Les contextes dans lesquels les deux structures fonctionnent sont différents aussi ; celui à l'objet quantifié, donc non-continu, peut thématiser l'objet :

<sup>4</sup> À partir des structures à l'objet non-continu il est possible aussi de dériver des configurations téliques, mais il n'est pas possible, dans un article, de tout dire.

<sup>5</sup> On peut, bien sûr, obtenir d'autres dérivations, comme p.ex. dans les phrases suivantes : *Ce matin il a mangé de la salade à 8 heures*, *Il mange de la viande tous les jours*, etc. D'ailleurs à partir de toutes les structures citées dans cet article, on peut dériver d'autres, mais ce problème n'est pas l'objet de cet article.

- (13) *Où est ta salade ? — Mais, je l'ai mangée.*

Ce qui n'est pas possible avec la structure limitative sans recourir au SN générique.

En polonais, langue qui n'a pas d'articles, la différence entre ces deux structures de départ (1 et 2) se manifeste par d'autres moyens : par la marque aspectuelle du verbe qui coopère avec la marque casuelle du nom. On aura donc une opposition équivalente à celle marquée sous les points 1 et 2 :

- (14) *Jeść salatę<sub>Acc</sub> ; łowić ryby<sub>Acc</sub> ;*  
 (15) *Zjeść (0<sup>6</sup> + tę + twoją + z talerza) salatę<sub>Acc</sub> + (kawałek<sub>Acc</sub> + 100 gramów + trochę) salaty<sub>Gén</sub> ; złowić (0 + tę / te + twoją / twoje) rybę / ryby<sub>Acc</sub> + (5 + dużo) ryb<sub>Gén</sub>.*

Le polonais, comme le français, dans l'exemple 2 (*manger la viande / un morceau de viande*) a conservé l'opposition défini ((*to*) +  $N1_{Acc}$ ) / indéfini (*quantité* +  $N1_{Gén}$ ), avec cette différence que *jeden* (*un*), adjectif numéral, en polonais, n'est pas exprimé et présuppose une unicité contextuelle, est donc suivi de nom en accusatif.

La distinction aspectuelle entre le continu et le non-continu en polonais est à la charge du verbe. Le nom du SN défini dans les deux cas se met à l'accusatif *jeść salatę* / *zjeść salatę*, ce qui veut dire que la langue polonaise n'a pas codé, pour un SN, la différence entre une borne virtuelle et une borne réelle ; dans le contexte spécifique, d'ailleurs, il s'agit toujours de la même réalité<sup>8</sup>.

- (16) *Piotr je<sub>prés continu</sub> salatę<sub>Acc</sub>, ale danie jest źle przyprawione.*  
 (17) *Piotr zjadł<sub>passé non-continu</sub> salatę<sub>Acc</sub>, ale danie było źle przyprawione.*

Or, la structure continue, quand elle est dominée par le concept non-continu de CESSER, donne une structure non-continue limitative, qui, en polonais, se distingue de la structure non-continue précédente par le simple fait que le verbe, toujours en forme imperfective, est au passé :

- (18) *Piotr jadł<sub>passé continu</sub>mięso<sub>Acc</sub>, ale ponieważ danie było źle przyprawione, to je po chwili zostawił.*

<sup>6</sup> Le 0 +  $N1_{Acc}$  en polonais signifie le nombre 1 (un).

<sup>7</sup> Forme perfective du verbe *manger* suivie d'un nom au génitif fait inférer le concept de quantité, p.ex. *un peu / beaucoup*.

<sup>8</sup> Les constructions avec la quantité spécifiée (*un morceau, 5, etc.*) sont bizarres avec la forme imperfective du verbe ; si, quand même, elles apparaissent, elles doivent être dérivées à partir de la structure non-continue, comme en français.

Les deux structures non-continues, comme en français, sont compatibles avec des spécieurs adéquats, tantôt *przez X czasu* (*pendant x temps*), tantôt, *w X czasu* (*en X temps*) :

- (19) *Piotr jadł<sub>continu</sub> sałate<sub>Acc</sub> przez chwilę.*  
 (20) *Piotr zjadł<sub>non-continu</sub> sałate<sub>Acc</sub> w 5 minut.*

### 2.3. ... et deux types d'inférences

La structure non-continue, à borne réelle, a une lecture résultative conclusive ; elle communique une réalité nouvelle, modifiée à la suite de l'action du verbe ; elle fait inférer p.ex. *qu'il n'y a plus de salade* pour le verbe *manger*, ou, en revanche, *qu'il ya des poissons* grâce au verbe *pêcher*. La structure entière communique cette réalité, le verbe préfixé par *z-* implique une quantité précise du N1 et ne se débarrasse pas de celui-ci, sauf dans le cas de redondance, quand il est donné contextuellement. La structure limitative peut aussi avoir une interprétation résultative, mais elle porte sur l'agent de l'action, étant donné que c'est le seul élément naturellement thématisable de la construction. Les structures résultatives se reconnaissent par leur point de référence ; dans les cas analysés, c'est le moment de parole, *maintenant*. Dans les deux cas, les états résultants sont inférés et comme ils décrivent deux objets différents (agent ou patient), ils apparaîtront dans des entourages discursifs différents aussi :

- (21) — *Teresa, vous avez faim ? — Non, merci, j'ai (déjà) mangé de la salade.*  
 (21') — *Tereso, czy jest Pani głodna ? — Nie, dziękuję, (już) jadłam sałatę.*  
 (22) — *J'ai pensé qu'il y avait plus de fromage dans le frigo ? — Oh oui, j'en ai mangé un morceau.*  
 (22') — *Myślałam, że jest więcej sera w lodówce ? — Och tak, zjadłam kawałek.*

Dans la première structure, limitative, le passé composé est employé en fonction d'accompli, fonction qui n'est pas représentée en polonais par une forme verbale adéquate. Elle se reconnaît par la forme imperfective du verbe au passé et par la possibilité d'effacement sémantique en position N1. Il faut mentionner ici le rôle de l'adverbe *déjà* qui désambiguise le caractère actuel<sup>9</sup> de la structure et son inférence :

- (23) *J'ai déjà mangé / pêché.  
 (23') Już jadłam / łowiłam.*

<sup>9</sup> Par exemple *dans ma vie*, orienterai la lecture vers un parfait d'expérience, mais ces structures ont tendance à explicitier le N1.

La structure conclusive bloque cette opération, l'effacement en polonais ne peut être que contextuel :

- (24) — *As-tu déjà pêché ton grand poisson ? — Oui, je l'ai pêché.*  
 (24') — *Złowiliś już twoją wielką rybę ? — Tak, złowiłam (jq).*

## 2.4. La valeur aspectuelle du préfixe *na-*

Comme nous l'avons déjà dit, l'opposition accompli / non-accompli n'a pas d'exposant dans le système verbal polonais. Cette lacune est comblée à l'aide d'une dérivation préfixale, notamment (et entre autres) par le préfixe *na-*. Ce préfixe à valeur résultative pourrait se paraphraser à l'aide de la formule suivante : *avoir obtenu un résultat satisfaisant et envisagé par l'action donnée*. Toutes les structures qui se réalisent avec son aide sont dérivées à partir de la construction non-continue limitative. La borne en position de N1 (signalée par l'article partitif) n'est plus virtuelle, elle est bien réelle, extérieure et temporelle, ce qu'on peut déduire de la domination du sens résultatif véhiculé par le préfixe en question : l'action a CESSE arbitrairement arrêtée à un moment. Il s'agit pourtant d'une borne sémantique, l'information sur *QUAND l'effet est satisfaisant pour arrêter l'action*, n'est pas exprimée. Sans être explicitée, elle reste inférée des données venant du contexte discursif et temporel. Nous proposons de distinguer deux types de ces structures que nous avons nommées, selon leur entourage et fonction, la structure limitative objective et la structure limitative agentive.

**2.4.1. La structure limitative objective**, s'explique à l'aide de la construction ***na- + V + N1<sub>Gén</sub>*** et ne concerne que des verbes qui peuvent fonctionner dans ce type de construction, c'est-à-dire pouvant former avec leur N1 une structure continue, représentant une continuité simple ou une série d'actes. La quantité de l'objet N1 n'est pas donnée, mais prévisible grâce au contexte qui explicite le but ou l'effet de l'action. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle ces constructions n'existent pas en dehors du discours. Le sens de *beaucoup* que l'on assigne à ce préfixe, d'ailleurs vrai dans la plupart des cas, n'est que pragmatique : le contexte n'implique pas un grand nombre, mais un nombre suffisant pour arrêter une action. L'équivalence *suffisamment = beaucoup* vient de l'analyse globale de verbes préfixés par *na-* seuls, et probablement est due à la dominante CESSER propre aux structures limitatives. Le plus souvent la limite est imposée à une série d'actes (*pêcher des poissons*) et non pas à une continuité simple (*manger de la salade*), ce qui renforce encore cette impression d'abondance parce que, en polonais, avec la plupart des substantifs<sup>10</sup>, le

<sup>10</sup> Seulement les substantifs sous-catégorisés en masculin, humain ont le génitif à partir du nombre 2.

génitif s'emploie à partir du nombre 5. Il semble donc que le quantifieur *assez de* soit un meilleur équivalent français pour ce type de construction. Toutes les informations pouvant désambiguïser cette formule indéfinie seront donc apportées par le contexte.

La construction à valeur limitative objective informe de la présence d'un ensemble nouveau, résultat d'action(s) précédente(s), l'explicitation de cet ensemble est donc obligatoire. En français, comme en polonais, cette quantité suffisante se déduit aussi du contexte. Comme ces phrases n'existent jamais hors d'un contexte, on assigne à la quantité inférée sa valeur discursive, comme dans les exemples ci-dessous :

- (25) *Chciał ich przyjąć najlepiej jak mógł : nałowił ryb, nazbierał grzybów i naczepał wody.*
- (25') *Il a voulu les accueillir le mieux qu'il pût : il a pêché des poissons, cueilli des champignons et puisé de l'eau.*
- (26) *Miał spędzić w kryjówce 3 dni, nałowił więc ryb i naczepał wody, żeby głód i pragnienie nie zmusiły go do wyjścia.*
- (26') *Il a dû passer 3 jours en cachette, il a donc pêché des poissons et puisé de l'eau pour que la faim et la soif ne l'aient pas obligé à sortir.*
- (27) *Izabelo, nie denerwuj się ; myślę, że ktoś nagadał ci głupstw.*
- (27') *Isabelle, ne t'énerve pas ; je crois que quelqu'un t'a dit des bêtises.*
- (28) *Najgorzej było z szarlotką — jabłek się nie dało naobierać, bo mi wyjadali.*
- (28') *Le pire, c'était la charlotte — épucher des pommes a été impossible parce qu'ils en mangeaient tous le temps.*

**2.4.2. La structure limitative agentive.** Elle caractérise l'agent de l'action, son état actuel est présenté comme une conséquence de l'action qu'il a effectuée. Deux constructions (A et B) sont à envisager :

A. Le verbe apparaît sous la forme pronominale **na + V + się + N1<sub>Gén</sub>**. Les constructions de ce type, qui explicitent le N1, sont assez rares et s'accompagnent le plus souvent de l'adverbe *dość / assez* se rapportant à l'action exprimée par le verbe en situant le terme arbitraire (CESSER) de celle-ci au moment de la parole même, comme par exemple le verbe *pêcher* dans la phrase suivante :

- (29) *Dość się już ryb nałowiałam, wracam do domu.*
- (29') *J'ai assez pêché des poissons, je rentre chez moi.*

Le plus souvent cette construction apparaît avec le verbe *jeść / manger, pić / boire* et leurs variantes avec lesquels l'action peut être traitée comme réfléchie et avec lesquels la quantité de l'objet peut avoir une influence sur l'agent. Dans ce cas, le préfixe *na-* semble en effet, inférer une grande quantité — *beaucoup*, mais cependant, il s'agit toujours du sens obtenu des données contextuelles, parce que,

dans la plupart des cas, la phrase explicite la conséquence. Cette structure, en polonais, bloque aussi l'explicitation de la quantité, mais la sous-entend :

- (30) *Nasz Ozzy najadł się tego mięsa i omal nie zdechł.*
- (30') *Notre Ozzy avait mangé (beaucoup) de cette viande et il a failli mourir.*
- (31) *Od kilku dni jest chory, ponieważ najadł się surowego mięsa baraniego.*
- (31') *Depuis quelques jours il est malade parce qu'il a mangé beaucoup de viande de mouton crue.*

**B.** Tous les verbes préfixés par *na-* peuvent pourtant apparaître dans une construction pronominale **na** + V + **się** qui n'explique pas le N1 mais décrit l'état du N0 par l'intermédiaire de l'action effectuée et souvent itérée :

- (32) *Nakłamał się i naoszukiwał ; pora zmienić styl życia.*
- (32') *Il a assez menti et triché ; le temps est venu de changer de train de vie.*

Ici aussi, les verbes *manger / boire* et leurs variantes<sup>11</sup> sont très fréquemment employés et fonctionnent comme leurs homologues français *se rassasier, se farcir de, se remplir de*, etc. :

- (33) *Najadłam się.*
- (33') *Je me suis rassasiée. (J'ai assez mangé).*

**B1.** Les verbes cités ci-dessus acceptent l'explicitation du N1 en fonction d'une structure adjointe, facultative donc effaçable. En polonais, le nom prend alors la marque d'instrumental : **na** + V + **się** + **N1<sub>Instr</sub>** :

- (34) *Młodzi mogli najeść się różnymi salatami<sub>Instr</sub>.*
- (34') *Nos jeunes ont pu se rassasier de salades diverses.*

L'instrumental polonais (*salatami*) et le manque d'article dans son équivalent français (*de salades*) s'expriment par le fait que le N1 est un prédicat pur, hérité, pour ainsi dire de la structure de départ : *les jeunes mangeaient différentes salades jusqu'au moment où ils s'en sont rassasiés*. La structure **na** + V + **się** + **N1<sub>Instr</sub>** communique le résultat de cette action, le N1 n'y participe plus.

<sup>11</sup> Par exemple *napchać się, napełnić się, naszpikować się*.

### 3. Pour conclure

Notre analyse n'est pas exhaustive bien sûr et elle ne prend pas en compte toutes les configurations aspectuelles possibles des verbes qui acceptent le préfixe *na-*. Notre but pourtant n'était pas de décrire le fonctionnement de ce préfixe, mais de montrer combien il est important de prendre en considération, dans une analyse aspectuelle, le cadre de la phrase (au moins) et tous ses constituants. Nous nous sommes concentrée sur la détermination en position de N1 ce qui nous a permis de démontrer comment le calcul aspectuel se poursuit dès l'élément le plus profond, la valeur du sémantème du N1, jusqu'à la valeur finale, celle de la phrase, voire de l'énoncé.

L'aspect est une propriété sémantique de tous les noms, des noms concrets (élémentaires) aussi, les sémantèmes continus s'opposent donc aux sémantèmes non-continus indépendamment de la distinction entre les noms concrets et abstraits. Ce fait détermine leur apparition dans le SN où, actualisés, ils peuvent fonctionner déjà dans une structure aspectuelle plus complexe. En français, par exemple, cette opposition aspectuelle se reflète, dans un contexte spécifique, à l'aide de l'opposition article partitif / article indéfini. Si le partitif est une marque aspectuelle d'une continuité à borne virtuelle (une borne est prévue mais pas donnée), l'article indéfini est une marque du discret, du non-continu. L'article *des*, en revanche, neutralise l'opposition mentionnée parce qu'il présuppose une itération d'objets ou des faits. Nous avons donc des séries d'objets limités ou discrets, une continuité complexe, qu'il faudra limiter pour en faire un ensemble clos. C'est ainsi que la détermination du SN apporte déjà une information sur sa dominante aspectuelle. Quand le SN en question entre sous la domination d'un autre concept aspectuel, explicité par un nom, verbe, préposition, etc., nous aurons une autre configuration ayant pour aspect final celui qui est véhiculée par le concept dominant. Quand les deux concepts aspectuels, dominé et dominant, sont identiques, ils se neutralisent. À chaque fois, la valeur de la structure se calcule à partir de la valeur aspectuelle du SN (sa détermination en est l'exposant), ensuite du constituant immédiatement dominant, p.ex. un verbe (son sémantème et les grammèmes aspectuo-temporels). Et c'est après que surviennent d'autres participants du calcul, tels des adverbiaux, qui modifient ou seulement désambiguissent la structure entière.

Ainsi, en précisant tous les éléments d'une structure à valeur aspectuelle donnée (une configuration donnée) sous forme d'une chaîne obligatoire, peut-on établir une liste d'unités lexicales (pour chaque position) qui puissent la satisfaire et, ensuite, trouver son équivalent dans une autre langue.

## Références

- Agrell S., 1918: *Przedrostki postaciowe czasowników polskich*. Kraków, MPKJ VIII.
- Antinucci F., Gebbert L., 1977: „Semantyka aspektu czasownikowego”. *Studia gramatyczne*, 1, 7—43.
- Desclés J.-P., 2004: «Analyse syntaxique et cognitive des relations entre la préposition *sur* et le préverbe *sur-* en français». *Studia kognitywne*, 6, 21—49.
- Karolak S., 2008a: «L'aspect dans une langue : le français». *Studia kognitywne*, 8, 11—51.
- Karolak S., 2008b: «Remarques sur l'équivalence du passé imperfectif polonais et des temps passés en français». *VERBUM XXX*, n° 2—3, 125—147.
- Muryn T., 2010a: «La détermination en polonais : un déterminant zéro ?». *Neophilologica*, 22, 96—107.
- Muryn T., 2010b: «La préposition comme exposant de l'aspect dans les constructions prép + N à valeur causale. Une analyse contrastive français-polonais». In : I. Novakova, E. Dontchenko, réd. : *Grammaire et lexique : regards croisés*. Astrakhan-Grenoble, Maison d'édition de l'Université d'Astrakhan, ELLUG, Université Stendhal, Grenoble, 93—115.
- Muryn T., 2011 : «Le nom, le Syntagme Nominal, la construction Vsup + N et leur valeur aspectuelle. Une analyse contrastive français-polonais». *Romanica Cracoviensia*, 11, 292—299.
- Śmiech W., 1986: *Derywacja prefiksalna czasowników polskich*. Wrocław, Ossolineum.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2001a: «La préfixation verbale en polonais I. Le statut grammatical des préfixes». *Studia kognitywne*, 4, 93—111.
- Włodarczyk A., Włodarczyk H., 2001b: «La préfixation verbale en polonais II. L'aspect perfectif comme hypercatégorie». *Studia kognitywne*, 4, 111—121.